

Tout savoir sur l'installation de bornes de recharge en copropriété

Web-conférence du 24 avril 2025



Présentation des partenaires



Emilie Coraboeuf

Chef de projet grands comptes
IRVE en résidentiel collectif



Emilie Smith

Responsable Activité
Partenariats et Prescription

MICHAUD
MATÉRIEL ÉLECTRIQUE



Jean-Baptiste Rannou

Responsable du
développement



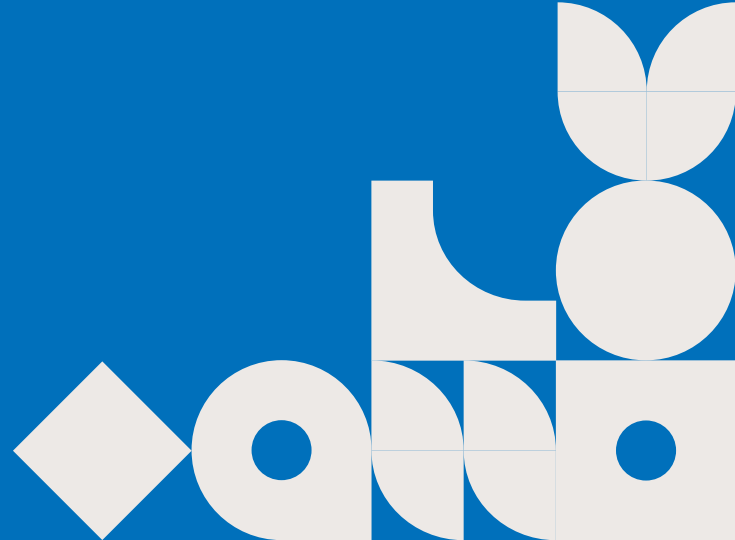
Lyes KERNOU

Responsable offre Recharge
Électrique

hellio

ENEDIS

hellio



En France, **Enedis** c'est :



Le gestionnaire du réseau basse et moyenne tension sur **95 %** du territoire, représentant **1,4 million de km** de lignes électriques (35 fois le tour de la terre) et **38,8 millions de clients**



La première grande entreprise à mission du secteur de l'énergie, pour renforcer un service public
de la distribution d'électricité

Enedis accompagne la mobilité électrique :



Raccorder

Maîtriser les enjeux opérationnels en matière de raccordements (en volume et puissance) et d'aménagement des territoires



Anticiper les besoins de demain

Anticiper l'impact de la mobilité électrique sur le système électrique



Connecter l'écosystème

Contribuer à la structuration de l'écosystème de la mobilité électrique en France et en Europe

Le développement de la mobilité électrique passe par l'équipement du résidentiel collectif



2 millions de voitures électriques et hybrides rechargeables en France

Source : baromètre de l'Avere-France, décembre 2024



1 foyer sur 2 habite en immeuble

Source : Insee, 2021

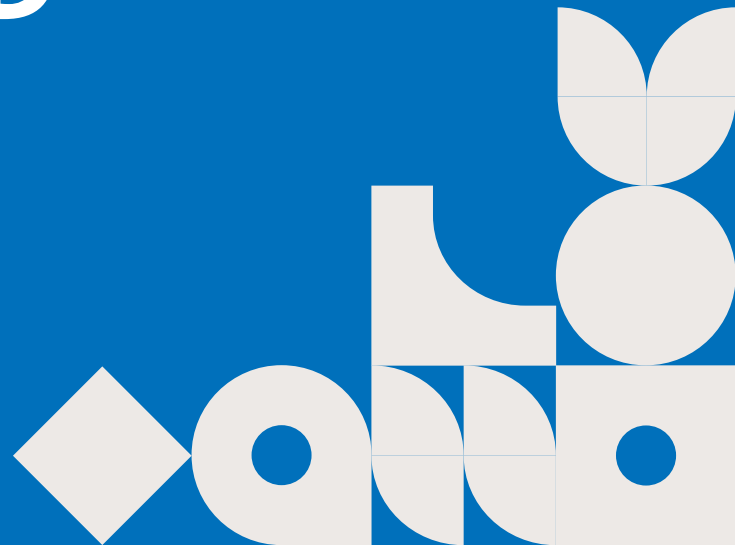


86 % des recharges de véhicules électriques au domicile

Source : enquête auprès de possesseurs de véhicules électriques, Enedis BVA, septembre 2024

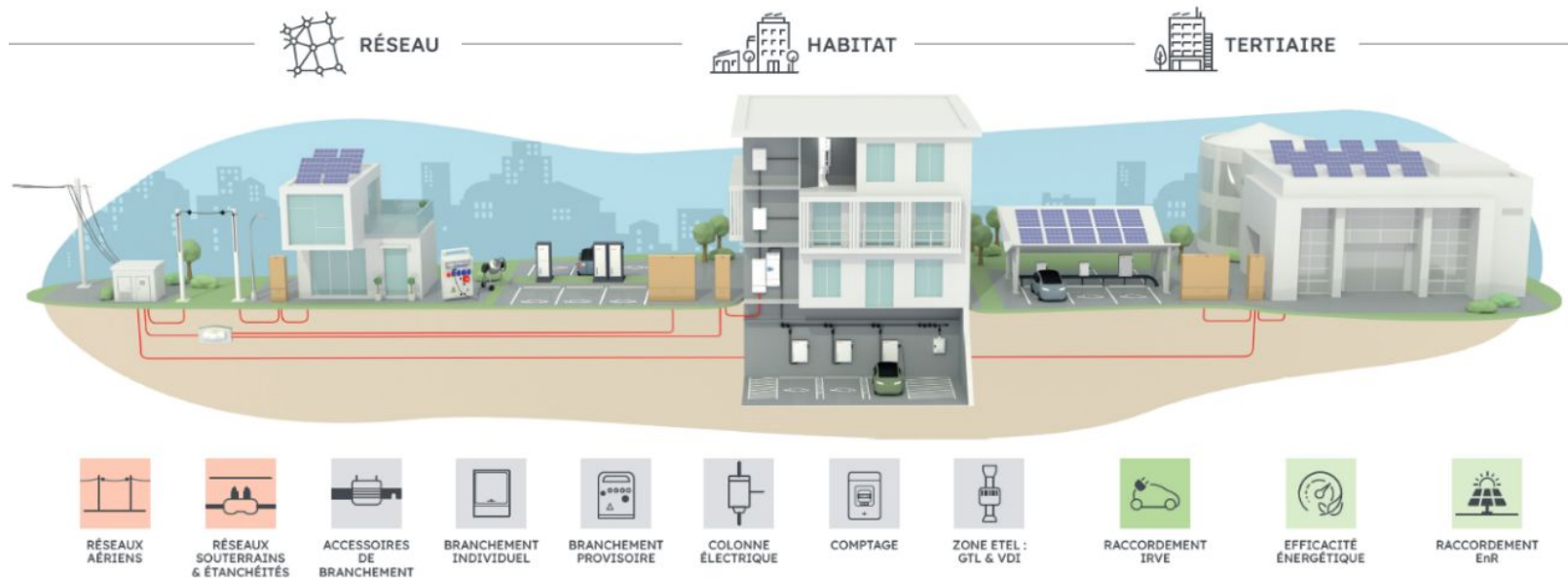
MICHAUD

hellio



Michaud, fabricant de matériel électrique

La société MICHAUD, basée au nord de Lyon, est un fabricant français de matériel électrique basse tension créée en 1956, dotée d'une Unité de Recherche & Innovation, et d'un laboratoire d'essais, qui accompagne les GRD et entreprises d'électricité dans leur développement. MICHAUD s'engage pour la transition énergétique et la distribution de l'énergie électrique pour tous en déployant des solutions innovantes et connectées, simples et durables favorisant la mobilité électrique et l'efficacité énergétique. Leader national dans le matériel de colonne montante en copropriété, le **Réseau Electrique Auto** (colonne horizontale IRVE) en est la continuité naturelle et la gamme PARK'ELEC le moyen de faire de cette transition une réalité.



Le Réseau d'installateurs certifiés IRVE




Qualification

SE FORMER ET FORMER
régulièrement ses salariés à la
mise en œuvre de technologies
MICHAUD dans le domaine de
l'infrastructure de recharge de
véhicule électrique.


**Prestation
Premium**

PROPOSER à ses clients les
meilleures solutions dédiées à
l'IRVE.


Sérénité

METTRE A DISPOSITION de ses
clients un service après-vente,
ainsi que l'ensemble des
dispositifs nécessaires au bon
fonctionnement des produits
installés.

Région Nord Ouest :
7 référents

Région IDF :
11 référents

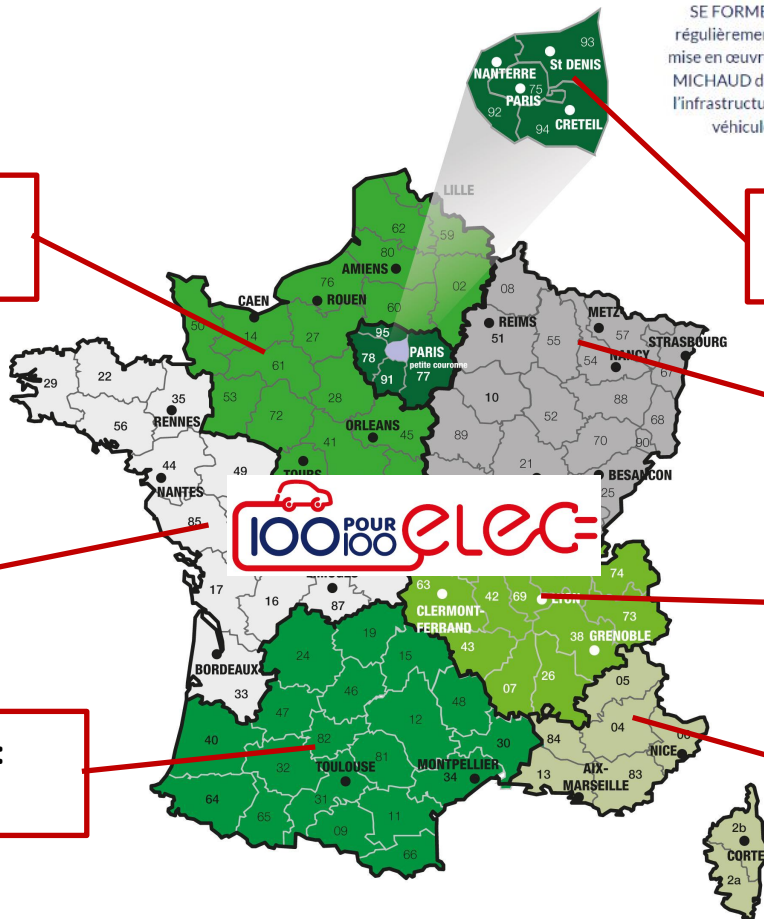
Région Grand-Est :
10 référents

Région Grand Ouest :
9 référents

Région AURA :
21 référents

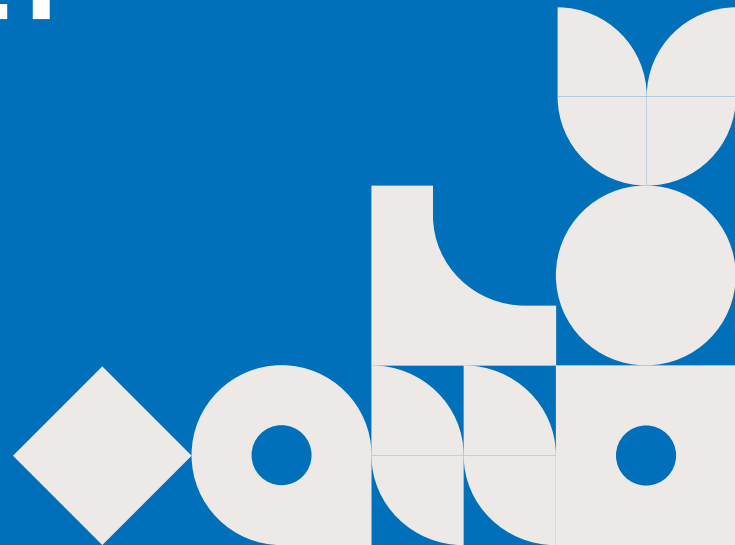
Région Occitanie :
5 référents

Région PACA :
3 référents



LOGIVOLT

hellio



NOTRE VISION

Être acteur de la transition énergétique
en contribuant à une mobilité propre,
décarbonée et dépolluée

NOTRE MISSION

Faciliter l'accès à la recharge
de véhicules électriques
dans les parkings
des immeubles d'habitation

+ 5 000
copropriétés
déjà choisis
par Logivolt

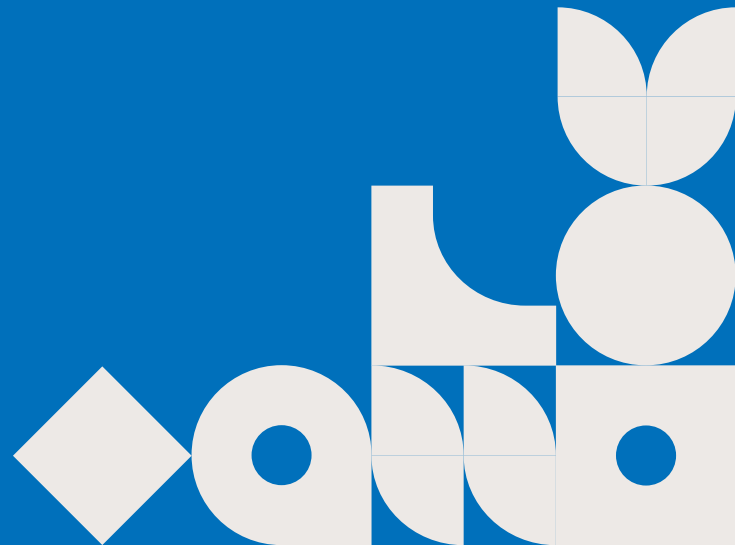
360 000
places pré-
équipées

2
bailleurs
nous ont
fait
confiance

~ 50
bailleurs
ont
marqué
leur intérêt

Hellio

hellio



Qui sommes-nous ?

Depuis 2008, **HELLIO** accompagne les copropriétés dans leurs projets d'**économies d'énergie** : écoute des besoins, conseils techniques, réalisation de travaux, expertise administrative et mobilisation de financements.

Depuis notre création, c'est plus de **15 000 immeubles** qui ont fait le choix d'être accompagné par **HELLIO** dans la réalisation de travaux d'économies d'énergie.

L'entreprise compte près de **300 collaborateurs**, dont **60** uniquement dédié.e.s au résidentiel collectif (monopropriétés, copropriétés et bailleurs sociaux).

Depuis 2023, nous pouvons répondre à toutes les demandes des copropriétaires pour l'installation de bornes de recharge :

- en **parking intérieur** (souterrain) ou **extérieur** (aérien)
- en **résidence principale** et **secondaire**
- pour les **petites** (- de 30 places de parking) **et grandes copropriétés**

Nos offres sont toutes **labellisées Advenir** et vous permettent de bénéficier des aides gouvernementales disponibles.

Agenda

- 1 Définition d'une Infrastructure de Recharge des Véhicules Électriques (IRVE)
- 2 Les solutions collectives pour les copropriétés
- 3 Pourquoi mandater [Hellio](#) pour vos démarches ?
- 4 Prerequis et démarche pour électrifier son parking
- 5 Financement de l'IRVE
- 6 Quel matériel installer sur sa place de parking ?



1. Définition d'une Infrastructure de Recharge des Véhicules Électriques (IRVE)

→ IRVE, qu'est ce que cela signifie ?

Le sigle IRVE signifie Infrastructure de Recharge pour Véhicule Électrique. Par définition, il s'agit tout simplement d'une installation qui permet de recharger des véhicules électriques. Elle est constituée de nombreux éléments et composants électriques afin de pouvoir remplir sa fonction première. Une IRVE est souvent confondue par abus de langage avec une borne de recharge, qui est justement un des éléments qui constitue une IRVE.

→ De quoi est constituée une IRVE ?

Une IRVE est constituée de plusieurs éléments, chacun ayant une fonction bien définie. Parmi ces composants se trouvent :

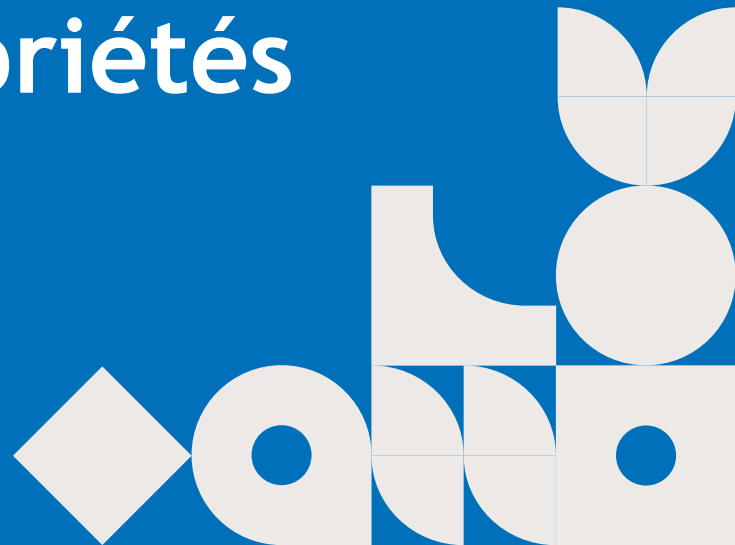
La borne est élément le plus distinctif d'une IRVE. Sa principale fonctionnalité est de sécuriser et d'assurer la liaison entre le véhicule électrique et l'énergie émanant du réseau électrique.

Le câble liant le tableau électrique et la borne de recharge est également un facteur important à prendre en compte.

Le tableau électrique aussi appelé tableau de répartition, lie le réseau de distribution électrique à l'IRVE.

Les solutions collectives pour les copropriétés

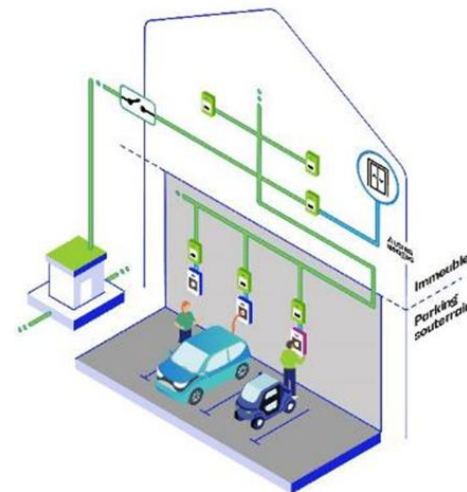
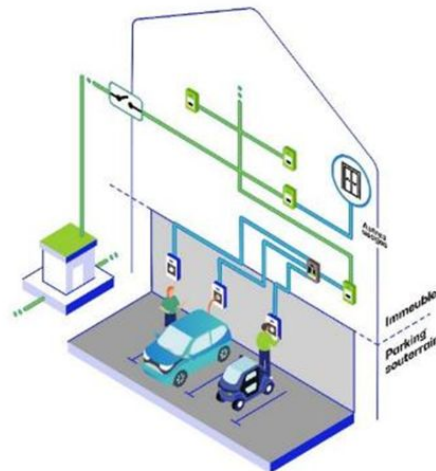
hellio



Les solutions collectives pour les copropriétés, en parking intérieur et extérieur

Solutions opérateurs privés

Réseau électrique auto

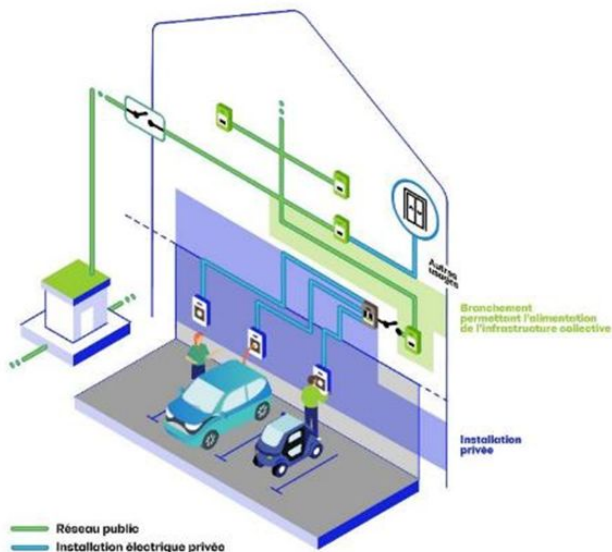


Acteur de service public, Enedis accompagne **toutes les démarches**, quelle que soit la solution choisie par la copropriété

Les deux solutions disposent aujourd'hui de dispositifs de financement introduits par la loi Climat et résilience, permettant à la copropriété d'avoir un **reste à charge nul**

(hors travaux tels que le terrassement sur le parking pavé et autres travaux lourds)

Solutions opérateurs privés



L'installation dans votre parking comprend :

- Un **point de livraison (PDL)** réalisé par Enedis pour alimenter le parking, à la demande de l'opérateur
- En aval du PDL, l'opérateur installe une **infrastructure collective** (tableaux électriques généraux et secondaires) comprenant bien souvent les bornes de recharge

Dispositifs de financement :

- Plusieurs méthodes de financement existent. Avec le préfinancement, **le reste à charge pour la copropriété est nul** (hors travaux complémentaires)
- Chaque opérateur privé développe des **offres spécifiques**

Réseau électrique auto

L'installation dans votre parking comprend :

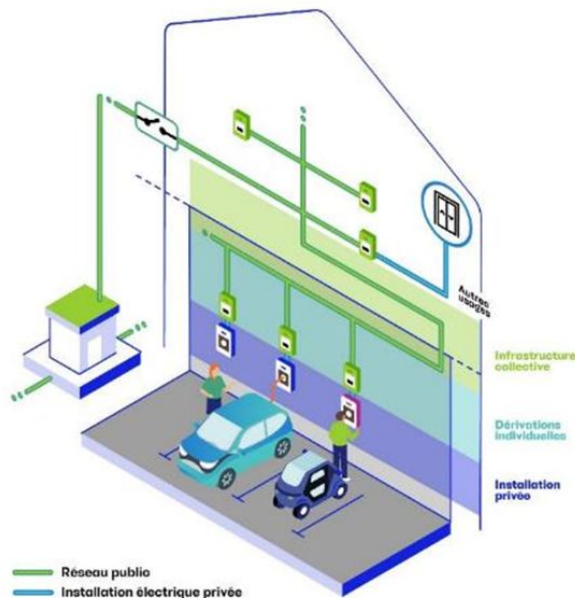
- **l'infrastructure collective** : l'ouvrage de distribution publique, réalisé (puis entretenu) par Enedis
- un **compteur Linky** par place de parking (faisant aussi partie du réseau public, installé par Enedis)
- une **borne** ou une **prise renforcée**, installée par un électricien agréé, sur les places de parking des copropriétaires qui le souhaitent

Une solution pérenne et évolutive, pour accueillir toutes les demandes à venir :

- **premiers travaux** : Enedis dimensionne **l'infrastructure collective** pour l'ensemble du parking et installe les 1^{ères} **dérivations individuelles**
- **quand le copropriétaire veut s'équiper**, il fait une demande de **dérivation individuelle (immédiate ou ultérieure)** à Enedis pour se raccorder au réseau

Dispositif de financement :

- à la demande de la copropriété, **Enedis, via le tarif d'acheminement de l'électricité (TURPE), peut avancer les frais de l'installation collective. Le reste à charge pour la copropriété est nul (hors travaux complémentaires)**



Pourquoi mandater Hellio pour vos démarches ?

Le syndic et/ou le Conseil Syndical ont la possibilité de faire **eux-mêmes** les démarches auprès d'ENEDIS.

Listes des démarches à prévoir :

- Première prise de contact avec ENEDIS
- Dépose d'une demande d'étude sur la Plateforme Raccordement (PRACMA)
- Programmation et présence à la visite technique
- Relances régulières pour suivre l'avancement du dossier
- Présentation du devis/convention de raccordement et du projet technique lors de l'Assemblée Générale
- Recensement des demandes de Dérivations Individuelles Immédiates (D.I.I)
- Appel de fonds auprès des copropriétaires puis paiement du devis ENEDIS pour les D.I.I
- Programmation, gestion et suivi des travaux de raccordement
- Coordination avec HELLIO pour l'installation et la mise en service des bornes de recharge

Ces démarches sont chronophages et demandent de dédier un temps non-négligeable à leur réalisation et suivi.

Chez HELLIO, nos Chargés de Projets passent en moyenne **15 heures sur chaque projet**.

Prérequis et démarches pour électrifier son parking

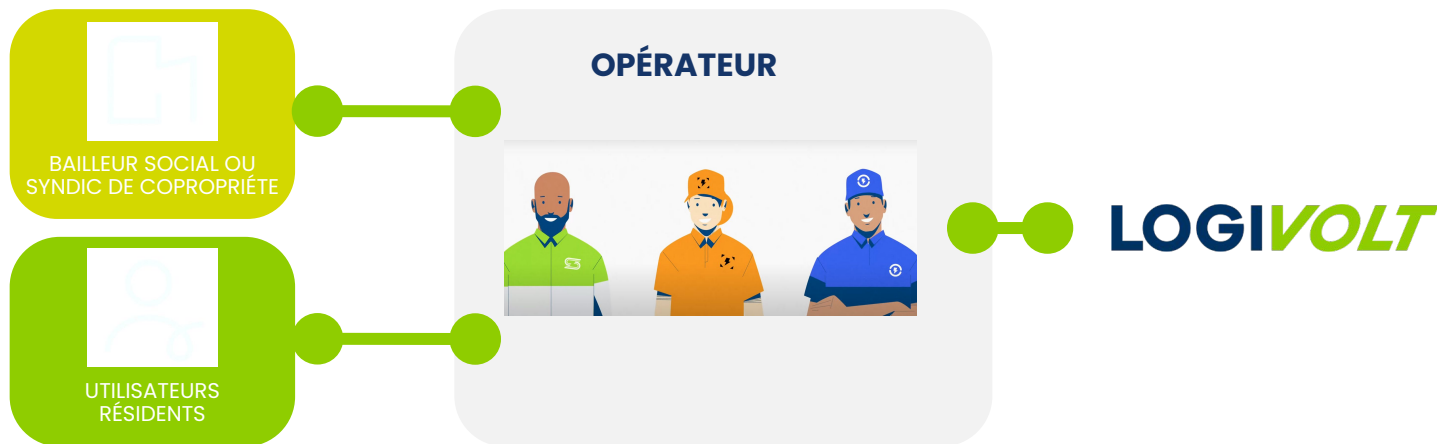
hellio



UN DISPOSITIF **SIMPLE & CLÉ EN MAIN**

L'opérateur s'occupe de tout : les travaux, la connexion au réseau, l'entretien & la maintenance, la collecte des éventuelles subventions et la relation avec chacune des parties prenantes.

L'opérateur a aussi en charge **la gestion des flux financiers** : la facturation des utilisateurs & le reversement des coûts à **LOGIVOLT** (en contrepartie du financement des infrastructures collectives).



Prerequis et démarche pour électrifier son parking avec **LOGIVOLT**

1

DEMANDE

DE DEVIS

Sollicitez un opérateur
référéncé pour obtenir
un devis avec l'offre
LOGIVOLT

2

PROPOSITION DE L'OPÉRATEUR

L'opérateur vous transmet
un devis avec le coût de
l'installation pris en
charge par *LOGIVOLT*
et le droit de connexion
dû par chaque résident
souhaitant se raccorder

3

VALIDATION EN A.G

Les travaux et l'offre
LOGIVOLT sont validés
et votés lors de
l'Assemblée Générale
de la copropriété

4

TRAVAUX

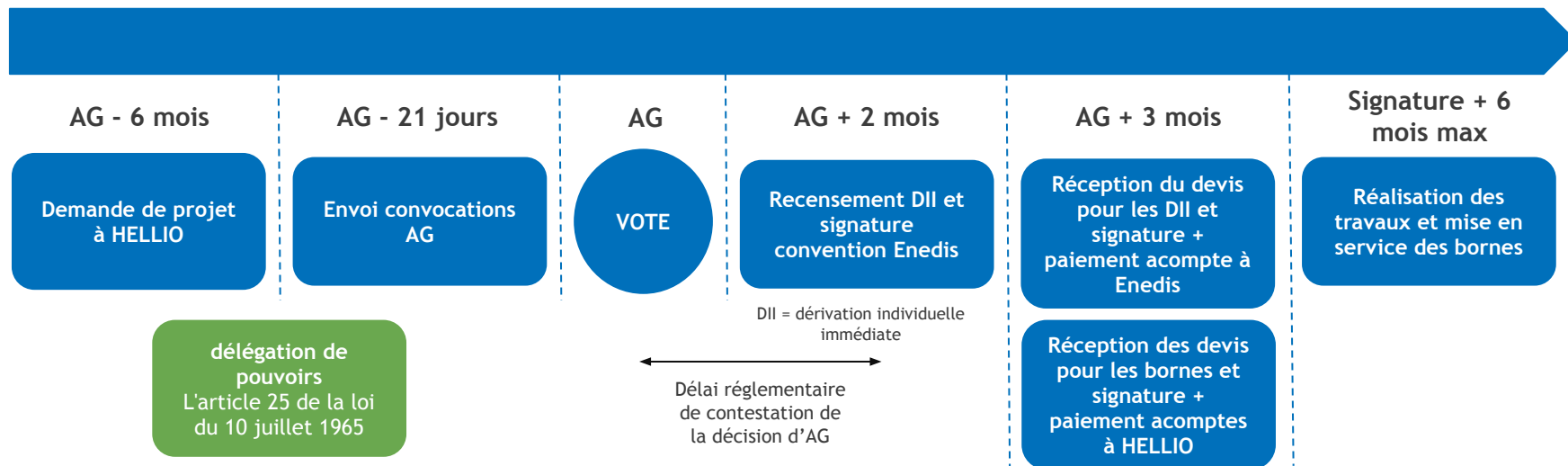
L'opérateur commence
les travaux de
l'infrastructure collective
financés par *LOGIVOLT*

Les bornes de recharge
individuelles peuvent être
installées & mises en
fonctionnement !



Prerequis et démarche pour électrifier son parking avec **ENEDIS**

1. Des places de parkings nominatives
2. La solution de préfinancement est exclusive aux copropriétés en Immeubles
3. Le projet doit concerner au minimum 70% des places de parkings

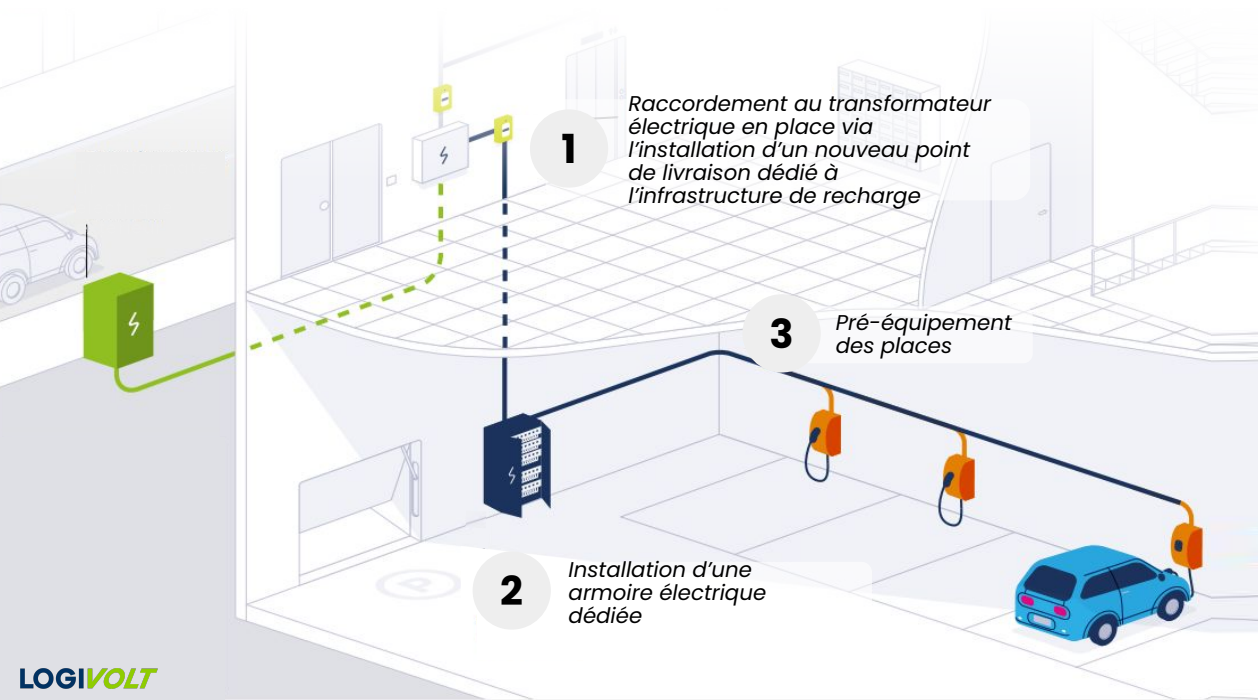


Financement de l'IRVE

hellio



LOGIVOLT FINANCE L'INFRASTRUCTURE COLLECTIVE, SANS RESTE À CHARGE POUR LE COLLECTIF



La mise en place de bornes de recharge électrique dans le parking d'immeuble nécessite d'abord **l'installation d'une infrastructure collective en 3 étapes.**

Lorsque ces 3 étapes sont réalisées, il est possible d'installer les bornes de recharge individuelle.

LOGIVOLT

finance 100% des 3 étapes de l'installation de l'infrastructure collective & évite toute avance de fonds de la part du collectif.

3 points à retenir sur le préfinancement du réseau électrique auto

Dispositif prévu dans la loi Climat et Résilience (2021), appliqué par le décret n°2022-1249 du 21 septembre 2022 et les arrêtés du 2 juin 2023



Pré-financement

Le coût de l'infrastructure sera couvert par le GRD sur la durée de la convention (20 ans).

Le reste à charge pour la copropriété est nul



Contribution du copropriétaire souhaitant se raccorder sur l'infrastructure collective

Chaque résident intéressé paie une quote-part du coût de l'infrastructure, selon la **puissance demandée**

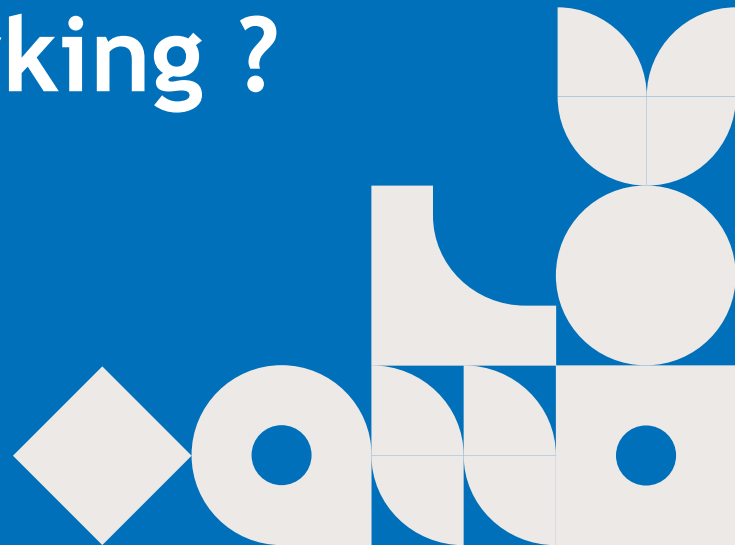


Réalisation des travaux

Enedis doit réaliser l'infrastructure collective dans un délai de **6 mois**.

La copropriété peut demander à Enedis de **réaliser des travaux annexes**, qui seront alors inclus dans le préfinancement

Quel matériel installer sur sa place de parking ?



OPTION 1 : JE M'EQUIPE !

=> Je souhaite installer une borne de recharge tout de suite

Pour tous type de place de parking disposant d'un mur pour fixer le matériel



ParkBox3 (GE080) ParkBox7* (GE100)



ParkBox START (GE020)
+ Borne* de votre choix

Accessoire pour parking intérieur sans mur (allée centrale)



En + sur place de parking boxée :



Pose des éléments directement sur le mur
(valable uniquement dans les box fermés)

En + sur Parking Extérieur sans mur attenant:



ParkTotem START (GE046)
+ Borne* de votre choix



ParkTotem7* (GE096)

*Matériel de recharge éligible à la Subvention ADVENIR et au Crédit d'impôt selon réglementations en vigueur

OPTION 2 : JE ME PRE-EQUIPE !

=> Je souhaite profiter des subventions actuelles en installant mon compteur, sans m'équiper d'une borne de recharge

Parking Intérieur :

Box fermé :



Parkbox START (GE020)
fixée sur un mur



Emplacement ouvert :



Parkbox START (GE020)
fixée sur un mur

Parking Extérieur :



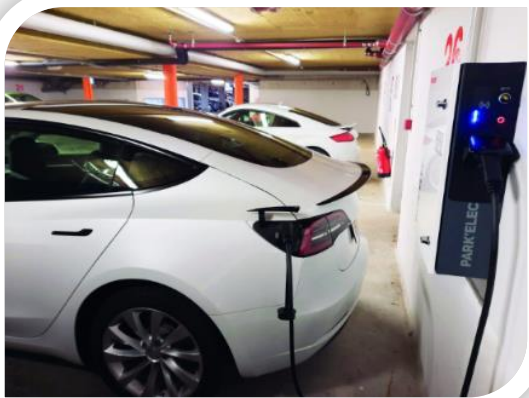
Parkbox START (GE020)
fixée sur un mur



Parktotem START (GE046)



Pose des éléments directement sur le mur uniquement dans les box fermés



Armoire tout-en-un
(ParkBox 7)



Armoire tout-en-un
(ParkBox 7) fixée sur un
support sol-plafond en
l'absence de mur



Armoire de comptage + Borne
(ParkBox START + BORNE au choix)





Totem tout-en-un
(ParkTotem 7)



Armoire tout-en-un
(Parkbox 7) posée
sur mur extérieur





PARK'BRIDGE : Solution innovante pour répondre au cheminement sans terrassement





 **Seule solution adaptée aux toitures-terrasses**



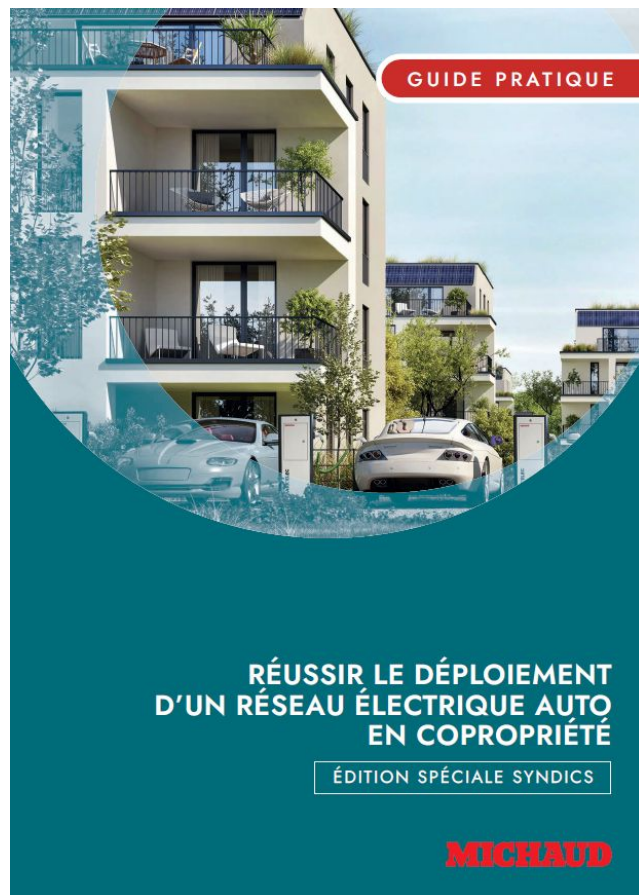
 **Intégration Paysagère : Environnement naturel préservé**



 **Gain de place sur le parking**



LIVRE BLANC dédié aux Syndics



SOMMAIRE

1. POURQUOI UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE AUTO ?	3	6. LES ÉTAPES APRÈS L'AG	16
La mutation du parc automobile	3	Diagramme	16
La solution réseau électrique auto	4-5	Les délais de réalisation	17
		Les besoins ultérieurs une fois l'infrastructure collective mise en service	18
2. À QUOI CELA VA RESSEMBLER ?	6	ANNEXES	19
Parkings intérieurs	6	Annexe 1 :	
Parkings extérieurs	7	Modèle de Résolution d'AG actant le choix de la convention en article 24	21-23
3. LE COÛT POUR LA COPROPRIÉTÉ ET LES COPROPRIÉTAIRES	8	Annexe 2 :	
Coûts pour la copropriété	8	Modèle de Résolution d'AG actant le principe du réseau électrique auto en article 24 avec délégation au CS pour finaliser le choix de la convention en article 25	24-25
Coûts pour les copropriétaires souhaitant équiper leur place de parking	9	Annexe 3 :	
Des aides individuelles pour l'équipement en points de recharge	9-10	Exemples de plans de parking acceptés/refusés	26
En synthèse : qui paie quoi ?	10	Annexe 4 :	
4. DÉMARCHES POUR INITIER LE PROCESSUS	11	Exemple de courrier de recensement des dérivations individuelles immédiates	27-28
Réaliser les démarches sans accompagnement	11	Annexe 5 :	
Réaliser les démarches avec l'accompagnement d'un mandataire	12	Exemple de mandat individuel	29-30
Récapitulatif des démarches	13		
5. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	14		
Cas 1 : soumission du projet de convention en AG	14		
Cas 2 : déroulement alternatif : délégation au Conseil Syndical	15		



Questions

Réponses



Merci

hellio

KERNOU Lyes
lkernou@hellio.com
hellio.com

